

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

GENERAL SECRETARIAT

**CONFERENCE ANNUELLE 2022 DES RESPONSABLES DES SERVICES
CENTRAUX ET DECONCENTRES ELARGIE AUX ORGANISMES
SOUS TUTELLE DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES**

RAPPORT JOUR 1

Février 2022

La conférence annuelle 2022 des services centraux et déconcentrés du Ministère des Affaires Sociales (MINAS) élargie aux organismes sous tutelle dudit département ministériel, a débuté dans la matinée du 08 février 2022 à la salle des fêtes de la Croix-Rouge Camerounaise, sise à Yaoundé.

Cette première journée des assises a connu trois articulations majeures, à savoir : une cérémonie d'ouverture, une phase technique des travaux, et une suspension de ceux-ci.

I. Cérémonie d'ouverture

Présidée par Madame **Pauline Irène NGUENE**, Ministre des Affaires Sociales, la cérémonie protocolaire d'ouverture a eu pour point d'orgue son discours circonstanciel, précédé de la présentation des Termes De Référence (TDR) des assises, et d'un exposé introductif.

I.1- Présentation des termes de référence

Assurée par Monsieur **NGUE BADJE Noé Théodore Magloire**, Chef de la Cellule de Suivi (C/CELSU) au MINAS, l'économie des TDR de la Conférence annuelle 2022 a porté tour à tour sur quelques éléments de contexte et de justification des assises, leur cadre logique, leur déroulement, et le profil des participants conviés aux travaux.

Pour l'essentiel, il a fait savoir que conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) adoptée pour servir de cadre de référence de l'action du Gouvernement au titre de la deuxième phase la Vision 2035, le MINAS a procédé en 2021 à une refonte de ses programmes en cohérence avec ses missions statutaires, tout en prenant en compte l'engagement du pays à réaliser un certain nombre d'objectifs internationaux, et en marquant clairement son ambition de se positionner dorénavant comme un acteur majeur du développement durable inclusif.

L'on a également retenu de l'orateur que c'est la nécessité d'une meilleure appropriation de cette réorientation à la fois stratégique et programmatique par les différentes parties prenantes à son implémentation, ainsi que l'exigence de leur adhésion agissante à cette stratégie d'action résolument tournée vers la promotion de l'inclusion sociale des individus, groupes et communautés socialement vulnérables, qui ont fondé la tenue des assises sous le thème « *Transformation structurelle en vue d'un développement inclusif du Cameroun : enjeux, défis et perspectives à l'échelle du MINAS* ».

Avant d'achever sa présentation, Monsieur le C/CELSU a indiqué que dans le but d'outiller les participants pour la mise en œuvre de la SND30 en cohérence avec la mission de protection sociale des PSV dévolue à ce département ministériel, c'est sous la supervision générale de Madame le Ministre des Affaires Sociales, la coordination générale du Secrétaire Général (SG) du MINAS et la modération générale de l'Inspecteur Général du même département ministériel, que deux jours de travaux en présentiel ont été aménagés dans un format dicté par les mesures de prévention contre la COVID-19. A l'occasion, la centaine de responsables du MINAS venus de toutes les régions auront droit à des communications et prendront part aux échanges portant sur onze sous-thèmes qui seront développés en panels, dans le cadre de trois plages thématiques.

I.2 - Exposé introductif

C'est sous le même thème que celui de la Conférence annuelle 2022 que Monsieur **MAKITA Georges Edmond**, Conseiller Technique N°1 au MINAS, a développé l'exposé introductif.

Il a amorcé sa communication par un aperçu du contexte international, marqué par diverses initiatives prises par les états pour relancer leur croissance économique ainsi que leur développement après une période de latence imposée par la crise sanitaire, une dynamique post-COVID-19 et une démarche résiliente dont l'orateur a établi le rapprochement avec certaines orientations de la SND30 et des composantes du Programme Économique et Financier du FMI au Cameroun.

Il a poursuivi son exposé en s'appesantissant tour à tour sur les enjeux de la transformation structurelle de l'économie, les défis du développement inclusif au Cameroun, et les perspectives pour la protection sociale à l'échelle du pays, ce qui a permis aux participants de retenir que :

- les enjeux de la transformation structurelle de l'économie camerounaise tiennent à fois de la Vision 2035, des politiques de développement en vigueur et des quatre piliers de la SND30, le développement du capital humain étant celui qui interpelle le plus le MINAS ;
- ainsi qu'en atteste le niveau actuel de connaissances sur les particularités des groupes-cibles, les défis du développement inclusif au Cameroun requièrent surtout que tout en tenant compte du contexte démographique ainsi que l'intérêt de disposer des évidences, les services relevant du MINAS s'approprient leur contribution spécifique - et complémentaire à celle des autres départements ministériels - à l'accès des PSV à l'éducation, la formation, l'employabilité, la santé, la nutrition, les facilités sociales de base et la protection sociale ;
- conformément aux orientations de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et de la SND30, les perspectives en matière de protection sociale appellent une densification des actions dirigées vers des groupes sociaux à vulnérabilités spécifique ou conjoncturelle, et une dynamisation du partenariat dans ce domaine.

Il a illustré certains aspects développés par des images et graphiques, et a conclu en présentant les initiatives telles que les opérations de resocialisation des EDR et la mise en place d'un Registre Social Unifié, comme participant de l'internalisation des axes prioritaires de la SND30 qui interpellent le MINAS.

I.3 - Discours d'ouverture de Madame le Ministre

Dans son discours de circonstance et au titre des civilités d'usage, Madame le Ministre a adressé ses vœux de nouvel an 2022 à ses collaborateurs, a eu une pensée pieuse à l'endroit de ceux disparus en 2021, et s'est félicitée de la possibilité qu'offrent les assises qui s'ouvrent de dynamiser le dialogue entre le sommet stratégique et la base opérationnelle.

Évoquant la justification de l'évaluation prospective ainsi organisée de même que le thème qui servira de fil d'Ariane aux travaux, Madame le Ministre a souligné que la SND30 intègre la nécessité d'une plus grande cohésion sociale, afin que les fruits de la croissance – qui se veut tout autant inclusive – bénéficient à tous les camerounais comme le résultat d'un effort collectif, dans un élan de solidarité nationale, au nom du double principe de l'équité et du développement équilibré.

Elle s'est brièvement attardée sur le contexte dans lequel la Conférence annuelle 2022 se tient, en mentionnant au plan national la dissémination des orientations stratégiques prioritaires contenues dans la SND30, et au niveau du MINAS le recalibrage des programmes ministériels ainsi que des actions engagées pour promouvoir et protéger les droits des PSV, au rang desquelles le renforcement du cadre juridique de

protection et de promotion des personnes handicapées à travers la ratification de trois projets de lois, et le début de la mise en œuvre du Plan National de Développement des Peuples Autochtones.

Elle a également attiré l'attention de l'assistance sur le remodelage du dispositif de protection des PSV tel qu'induit par la transformation structurelle du tissu productif national, ladite transformation requérant le concours de tous, et le dispositif en question devant désormais être centré sur les vulnérabilités spécifiques et avoir pour finalité l'amélioration du capital humain.

Enfin, Madame le Ministre a formulé quelques interrogations pour souhaiter qu'elles trouvent des réponses au cours des exposés et échanges, puis a exhorté chaque participant à y contribuer au prorata de son expérience, avant de déclarer ouverts les travaux de la Conférence annuelle 2022 des services centraux et déconcentrés du MINAS élargie aux organismes sous tutelle.

II. Phase technique des travaux

Placée sous la coordination technique de Madame **PANJE Beryl ITOH**, Secrétaire Général (SG) du MINAS, les travaux du 08 février 2022 dans leur volet technique se sont focalisés sur la première plage thématique de la Conférence, consacrée à **l'action sociale en faveur des groupes à vulnérabilités catégorielles**.

Dans ce cadre, deux panels se sont succédés pour aborder des centres d'intérêts se rapportant à :

- la protection sociale de l'enfance, en tant que condition nécessaire au développement du capital humain ;
- l'éducation, la formation et l'employabilité des personnes vivant avec un handicap au Cameroun ;
- la protection sociale et la valorisation du capital humain des personnes âgées au Cameroun ;
- l'accès des populations autochtones aux facilités sociales de base et à la citoyenneté.

Le premier panel s'est penché sur les deux premiers centres d'intérêts sus évoqués. Il a été modéré par Monsieur **SOH Rodolphe**, Conseiller Technique N°2 au MINAS, qui avait pour co-panélistes :

- Monsieur **Jean-Pierre EDJOA**, Directeur de la Protection Sociale de l'Enfance (DPSE) au MINAS ;
- Madame **AMBE née Angelica BIH MUNDI**, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Âgées (DPPHPA) au MINAS ;
- Madame **IBASAL Blanche**, Délégué Régional des Affaires Sociales pour l'Est (DRAS-ES) ;
- Monsieur **FEDELIS NJIE EWUMBUE**, Délégué Régional des Affaires Sociales pour l'Ouest (DRAS-OU).

En guise de propos introductif, Monsieur le CT2 a rappelé que la protection sociale de l'enfance est une condition nécessaire au développement du capital humain, avant d'apporter quelques éclairages notionnels sur les concepts de capital humain, personne handicapée et enfant. Dans la foulée, il a affirmé qu'au sens de la politique gouvernementale et la SND30, le MINAS devrait davantage œuvrer à élaborer des stratégies de nature à transformer ses populations cibles en potentiel économique.

Au fil de leur communication, les panelistes ont décrit les actions entreprises dans leur champ d'intervention respectif en matière de protection sociale de l'enfance, d'une part, et d'éducation, de formation et d'employabilité des personnes handicapées, d'autre part.

C'est ainsi que :

- **Madame le DRAS-ES**, a présenté une photographie de la protection de l'enfance dans son ressort de compétence, assortie de données chiffrées sur les principales typologies d'enfants vulnérables qui y ont été recensées.

Invitée à éclairer l'assistance sur les actions menées dans le cadre de la prise en charge spécifique des enfants victimes d'exploitation dans les mines, Madame le DRAS-ES a indiqué qu'avec l'appui de partenaires, ses services ont jusqu'à date procédé à :

- l'élaboration de la cartographie de trois (03) sites d'exploitation minière dans les départements de la Boumba et Ngoko, de la Kadey, et du Lom et Djerem ;
- la sensibilisation des parents et des enfants contre le travail des enfants ;
- la construction d'une école communautaire dans le département de la Kadey ;
- l'établissement de 400 actes de naissance ;
- la remise des kits vestimentaires et alimentaires.

- **Monsieur le DPSE** a pour sa part édifié l'assistance sur les orientations stratégiques en matière de protection sociale de l'enfance, non sans démontrer le lien logique ce domaine et le développement du capital humain, et tout en estimant que ce lien justifie les mesures gouvernementales de protection de cette cible. Il a également commenté le tableau présenté par Madame le DRAS-ES en indiquant qu'il illustre les problèmes qui sont régulièrement évoqués dans le domaine de la protection des enfants, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, à l'état civil, ou des questions de discrimination de genre.

Il a par ailleurs édifié l'assistance sur les orientations de la politique nationale de protection de l'enfance, le niveau d'exécution de la directive donnée par Madame le Ministre d'élaborer un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre de ladite politique, ainsi que certains concepts, axes stratégiques et contenus du document de politique nationale de développement de la petite enfance,

- **Madame le DRAS-ES** est revenue sur la situation des enfants dans sa région en présentant les actions menées en direction de ceux vivants avec un handicap, au rang desquelles la création de trois écoles publiques inclusives, le suivi individuel des enfants qui les fréquentent par les Centre sociaux, l'octroi des appareillages et des appareils auditifs.
- Pour sa part, **Madame le DPPHPA** s'est réjouie de l'élaboration du document de politique de protection des personnes handicapées, de la ratification de la convention de Marrakech et celle relative aux droits des personnes handicapées, en dépit des multiples entraves dont la mitigation doit se poursuivre, dont l'inaccessibilité de la plupart des infrastructures publiques et ouvertes au public, et l'insuffisance des enseignants spécialisées. Elle a ensuite évoqué les prochaines activités d'information, de sensibilisation et de formation sur ces problématiques, prévues à l'échelle du MINAS.

Concernant la CNIv, Madame le Directeur a édifié les participants sur les récentes avancées dudit projet dont les prochaines séquences prévoient l'organisation des sessions de renforcement des capacités dans les régions en prélude à la production des premières copies de ce document.

- **Monsieur le DRAS-OU** a partagé avec l'assistance l'expérience de cette région en matière de formation et d'employabilité des personnes handicapées. Il a indiqué le nombre de centres de formation pour personnes handicapées implantés dans cette circonscription administrative ainsi que l'effectif qu'ils encadrent, avant de mentionner quelques Organisations de/pour Personnes Handicapées qui œuvrent également dans la formation socio-professionnelle.

Il a par ailleurs indiqué le nombre exact d'établissements publics et privés d'éducation inclusive implantés dans son périmètre de compétence.

Avant d'ouvrir la plage des échanges, le modérateur a invité tous les acteurs à capitaliser les opportunités qui existent au niveau du terrain, et mettre à profit l'entrepreneuriat social pour l'autonomisation des populations cibles.

A cours des échanges en question, les préoccupations soulevées se sont principalement rapportées aux modalités d'établissement ainsi que la période de validité des CNIv, aux actions de protection en faveur des enfants associés aux groupes armés, et aux actions envisagées au MINAS en vue de la formation et du recrutement des enseignants spécialisés.

Comme réponses à ces préoccupations, Monsieur le DPSE et Madame le DPPHPA ont à tour de rôle précisé que :

- la production des anciennes CNIv devra se poursuivre jusqu'à l'achèvement du projet d'informatisation ;
- la validité des CNIv est de 5 ans ;
- la formation et le recrutement des enseignants spécialisés est un challenge pour le MINAS, et il est envisagé que cette préoccupation soit adressée avec l'appui des partenaires tels que la CBCHS ;
- du fait de la situation des enfants associés aux groupes armés, le Gouvernement a entrepris un certain nombre d'actions tel que la mise en place d'un système de référencement de cette cible et la production de deux (02) guides pour sa prise en charge.

Revenant sur l'épineux problème de la formation des enseignants spécialisés, Monsieur le DPSE a relevé la nécessité de l'aborder en considérant les aspects liés à la disponibilité de ces ressources humaines en qualité et en quantité, au contenu des programmes scolaires, et à l'environnement des établissements scolaires ou de formation professionnelle. Il a par ailleurs **demandé aux DRAS de mettre à sa disposition avant la fin des travaux un document présentant les cinq (05) problèmes sociaux touchant le plus les enfants dans leurs régions respectives.**

Avant de lancer le second panel de cette plage thématique, le modérateur a remercié les divers intervenants tout en rappelant qu'au fil des discussions, il avait été recommandé de :

- ✓ **renforcer la sensibilisation de tous les acteurs en vue du changement de regard vis-à-vis des personnes handicapées ;**
- ✓ **poursuivre la vulgarisation des instruments nationaux et internationaux de protection de cette cible auprès des acteurs de leur prise en charge ;**
- ✓ **capitaliser les opportunités locales existantes ;**

✓ **produire des évidences sur les actions menées.**

Le second panel a été dédié à la *protection sociale et la valorisation du capital humain des personnes âgées au Cameroun, ainsi qu'à l'accès des populations autochtones aux facilités sociales de base et à la citoyenneté*. Il a été également modéré par Monsieur le CT2 qui cette fois était entouré de :

- Monsieur **ESSOLA Pierre Didier**, Inspecteur N°3 au MINAS ;
- Madame **EDIMO MBAPPE**, Délégué Régional des Affaires Sociales pour la région du Centre (DRAS-CE) ;
- Madame **ATEMEKEM Rebecca**, Délégué Régional des Affaires Sociales pour le Nord-Ouest (DRAS-NW) ;
- Monsieur **NKANJO Bruno Hervé**, Sous-Directeur de la Lutte contre les Exclusions Sociales au MINAS (SDLCES).

Pour planter le décor relativement aux deux thématiques sus évoquées, le modérateur a décrié le peu de considération dont de nombreuses personnes de 60 ans et plus font l'objet de la part de leur famille, une attitude aux antipodes des valeurs culturelles africaines, et qui tendrait à faire oublier que ces personnes sont pétries d'une expérience qui devrait aussi être capitalisée dans la transformation structurelle du Cameroun. Concernant les Populations Autochtones Vulnérables (PAV), il a relevé que ces dernières regorgent d'immenses trésors culturels, disposent d'un savoir-faire patrimonial inconstatable, que leur habitat reste un potentiel touristique à exploiter.

Dans le premier versant des communications de ce panel, le modérateur a d'abord passé la parole à Madame le DRAS-CE pour un aperçu de la situation des personnes âgées dans sa zone de compétence. Dans son intervention, celle-ci a présenté l'éventail des principaux problèmes auxquels font face ces personnes, notamment les problématiques liées au vieillissement, le faible accès aux soins de santé appropriés aggravé par l'absence d'une unité de gériatrie dans la majorité des formations sanitaires, l'absence des structures d'encadrements publics, l'absence d'une base de données sur cette catégorie de personnes et d'une loi qui la protège spécifiquement.

Au regard des écueils sus évoqués, Monsieur le CT2 a invité Monsieur l'Inspecteur N°3 à apporter quelques lumières concernant la vision et les orientations du Gouvernement pour ce qui est de la protection de des personnes âgées. Ce dernier a tout d'abord indiqué que le tableau peint par Madame le DRAS-CE corrobore les propos du Chef de l'État lorsqu'il déclarait dans son discours de prestation de serment du 03 novembre 2011 qu'« *Il faut avoir le courage de le reconnaître, les conditions de vie d'une partie de notre population sont très difficiles, particulièrement dans les zones rurales et à la périphérie des centres urbains. Ce sont pour la plupart (...) des retraités ou des personnes âgées sans ressources* ».

Il a également évoqué quelques actions menées pour inverser cette tendance en cohérence avec les dispositions de la loi fondamentale, dont l'élaboration en 2012 d'un Document de Politique Nationale de Protection et de Promotion des Personnes Âgées (DPNPA) et la participation du Cameroun aux deux (02) Assemblées Générales des Nations Unies (Vienne en 1982 et Madrid en 2002) portant sur cette cible.

L'orateur a aussi affirmé que le département ministériel s'emploie à :

- promouvoir un vieillissement sain et actif pour une société épanouissante pour tous les âges ;
- mettre en œuvre le Document de Politique de Promotion des PA ;
- collecter et actualiser régulièrement les données sur la situation réelle des personnes âgées.

Interpellé à ce stade pour présenter les actions qui sont menées dans la région du Centre, Madame le DRAS-CE a communiqué le nombre d'institutions d'encadrement des personnes âgées qu'on y trouve, ainsi que la ventilation de leur effectif selon le genre. Elle a également suggéré quelques mesures susceptibles

de garantir le bien-être de ces personnes, parmi lesquelles l'octroi de subventions à leurs structures d'encadrement et le renforcement des capacités des promoteurs desdites structures.

Dans l'espace d'échanges ouvert après ces interventions, la situation de l'encadrement familial des personnes âgées a été questionnée, dans la perspective que des mesures de renforcement de cette approche puissent être inscrites dans le prochain CDMT du MINAS.

En guise de contribution additionnelle, Monsieur l'I3 dira que le DPNPA est assorti d'un plan d'action couvrant la période de 2019-2023, et que ses axes stratégiques y ont été opérationnalisés au travers des actions et activités dont certaines sont en cours de mise en œuvre, telles que la vulgarisation d'un guide pour un vieillissement sain et actif, le projet de construction de la maison des âges et l'octroi des aides et secours aux personnes âgées indigentes et nécessiteuses.

Pour terminer, il a été recommandé :

- ✓ **l'élaboration d'une loi portant protection et promotion des personnes âgées ;**
- ✓ **le renforcement et le soutien aux actions qui promeuvent le vieillissement sain et actif, le dialogue intergénérationnel, la prise en charge familiale et communautaire des seniors, leur participation au développement, ainsi que la valorisation de leur expérience et le savoir-faire.**

Pour la seconde vague des communications, le modérateur a sollicité de Madame le DRAS-NW la situation de *l'accès des populations autochtones aux facilités sociales de base et à la citoyenneté* dans cette région. Cette dernière a fait état de la forte représentativité des PAV dans la quasi-totalité des communes du Nord-Ouest. Elle a également fait savoir que les services du MINAS travaillent auprès de ces populations dans six (06) des vingt (20) communes que compte la région. Elle a enfin présenté les réalisations chiffrées en faveur de ces PAV, les difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre des interventions, et a esquissé au passage des propositions de solutions.

Prenant le relais, Madame le DRAS-CE a également fait part de la présence des PAV dans certains départements de la région du Centre, notamment les Mbororos, les Bakola et les Bedjang. Tout en énumérant les différents besoins de cette cible, elle dira avoir bénéficié de l'appui de certains partenaires dans la recherche des solutions y afférentes.

Pour répondre à la question relative à la perception de la dynamique de l'inclusion sociale des PAV, Monsieur le SDLCES a présenté la vision de développement en faveur des populations autochtones telle qu'elle est énoncée dans divers documents d'orientation stratégique (vision 2035, SND30, PNPS, du document de Politique de Solidarité Nationale et de la Stratégie Sectorielle de Développement des Services Sociaux). L'on a également retenu de son propos que c'est à l'aune de ces orientations et en exécution des recommandations du Colloque sur le Développement des Peuples Autochtones, que le MINAS a doté le Gouvernement d'un Plan National de Développement de cette catégorie de populations pour la période 2021-2025, un document dont il a fait l'économie.

A la question du modérateur sur ce qu'est le CISPAV, Monsieur le Sous-directeur dira qu'il s'agit d'un Comité multisectoriel créé pour coordonner, suivre et évaluer les actions en faveur des PAV, à l'instar de celles menées avec les partenaires tels que le PNDP et la WWF, ou celles qui le seront bientôt avec les Régions.

Au chapitre des perspectives, il a été évoqué la mise en œuvre du Plan National de Développement des Peuples Autochtones et l'élaboration d'un plan de communication en faveur de ces PAV.

La plage d'échanges ouverte à la suite de Monsieur le SDLCES a donné l'opportunité aux autres participants :

- d'interroger les mécanismes mis en place pour permettre aux couches socialement vulnérables de bénéficier de la Couverture Santé Universelle (CSU) ;
- de questionner la discrimination observée relativement à l'appui apporté par les partenaires aux régions, notamment de l'Adamaoua qui enregistre un nombre assez élevé des PAV (Mbororos).

En réponse à ces observations, Monsieur le SDLCES dira que :

- la CSU participe de la mise en œuvre de la protection sociale et le MINAS a reçu mandat de produire une cartographie des personnes indigentes au Cameroun, d'où le projet de mise en place d'un Registre Social Unifié piloté depuis des moins par le département ministériel.
- le MINAS a été associé par le biais du MINSANTE au processus d'élaboration du Document sur la CSU ;
- les responsables de la région de l'Adamaoua devraient saisir l'opportunité qu'offre le partenariat et la décentralisation, en travaillant avec des organisations telles que MBOSCUA, et en prenant l'attache du Président du Conseil Régional de ce ressort pour l'intégration de leurs préoccupations dans le Plan Régional de Développement.

Pour finir, les recommandations ci-après ont été formulées :

- ✓ **promouvoir l'accès des PAV à la citoyenneté, à la prise de décision, au dialogue intercommunautaire et aux services sociaux de base ;**
- ✓ **valoriser le savoir-faire patrimonial des PAV ;**
- ✓ **veiller à une meilleure intégration des préoccupations des PAV dans les programmes et projets de développement.**

III. Suspension des travaux

A la fin de la première journée de la Conférence annuelle 2022, Madame le Secrétaire Général du MINAS a tenu à exprimer sa satisfaction pour la qualité des travaux, la foule de préoccupations soulevées par l'assistance, et la densité des informations fournies par les personnes ressources mobilisées.

Elle a suspendu les travaux en invitant ses collaborateurs à se retrouver le lendemain à 8 heures comme le prévoit l'agenda de la conférence.

Fait à Yaoundé, le 09 février 2022

Le Coordonnateur du Secrétariat Technique

(e) Noé Théodore NGUE BADJE

C/CELSU